

Organisme certificateur

11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex
Tél. : 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00
www.marque-nf.com

**Organisme mandaté par
AFNOR Certification**

1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
www.lne.fr

REGLES DE CERTIFICATION

**MARQUE NF
EQUIPEMENTS DE PISCINE**

PARTIE 1
CHAMP D'APPLICATION – MARQUAGE NF



SOMMAIRE

1.1 Champ d'application

1.2 Marquage NF

1.3 Produits certifiés

1.1. CHAMP D'APPLICATION

Les produits visés par les règles de certification sont les « éléments de protection pour les piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif » au sens de la loi n°2003-9 du 03 janvier 2003 modifiée et des textes d'application relative à la sécurité des piscines :

- Barrières de protection et moyens d'accès au bassin
- Systèmes d'alarmes
- Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage
- Abris (structures légères) de piscines

Nota : les présentes règles de certification ne couvrent pas les abris de piscines du type vérandas.

1.2. MARQUAGE NF

La marque NF est matérialisée par le monogramme NF conforme au modèle ci-dessous :



ELEMENTS DE PROTECTION POUR PISCINES

La charte graphique de la marque NF est disponible sur demande auprès du LNE.

Les dispositions relatives à l'utilisation de la marque NF sont décrites dans la partie 2 des règles de certification.

1.3. PRODUITS CERTIFIES

La liste des produits certifiés est disponible sur le site www.lne.fr, puis "Certification", "Liste des entreprises ou produits spécifiés", rubrique "produits de consommation" ; maison ; Equipements de piscine.

http://www.lne.fr/fr/certification/listes_titulaires/nf_385_equipements_piscine.pdf